

Motion des Jeunes progressistes de gauche demandant la mise à disposition d'un pass Interrail pour les Prévôtois-es atteignant leur majorité

Proposition

Le Conseil municipal est chargé de mettre en place un règlement permettant la mise à disposition pour chaque Prévôtois-es atteignant l'âge de 18 ans d'un pass Interrail Global Jeune de 4 jours sur un mois.

Développement

Le pass Interrail est un type d'abonnements permettant de voyager à travers les divers réseaux ferroviaires nationaux situés en Europe. Il existe donc plusieurs modalités d'abonnement. Dans le cadre de cette motion, nous demandons la mise à disposition du pass Interrail Global Jeune de 4 jours sur un mois pour les jeunes atteignant leur majorité.

Concrètement, ce pass donne accès à l'ensemble des réseaux ferroviaires européens durant 4 jours entiers durant un mois. Ainsi, il permet de se déplacer à travers l'Europe et de découvrir des modes de voyage simples, agréables et surtout écologiques. En outre, il constitue une belle occasion de familiariser nos jeunes avec le transport ferroviaire dans le cadre des vacances ou de déplacements de loisir – en lieu et place de l'avion. En effet, 18 ans est souvent l'âge des premiers voyages/vacances en autonomie et promouvoir le transport touristique ferroviaire peut induire pour l'avenir des pratiques de déplacement plus écologiques et simples.

Il faut noter que cette mesure a été testée et jugée positive par la commune de Daillens dans le Canton de Vaud. De plus, le coût financier d'une telle mesure ne serait pas très lourd par rapport à ses avantages. Sachant que ce pass coûte 220.- CHF par personne et que 102 personnes ont atteint la majorité à Moutier en 2025, cela aurait coûté 22'440.- CHF si cette mesure avait été appliquée l'an dernier et si tout le monde en avait profité.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 24 mai 2026

Signature (s) :

Jeunes progressistes de gauche, M. Aitor Meyer, 1^{er} signataire (2)

M. Léonard Paget